Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 035-213500788-20260322-2026_016-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHERRUEIX
Département d'Ille et Vilaine

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars, à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHERRUEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE GRAND Frédéric, doyen d'âge
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
Présents : M. LE GRAND Frédéric , Mme FLAUX Bénédicte, M. GOLLANDEAU Didier , Mme DERRIEN Audrey, M. BERTOT Mathieu, Mme MUNIER Delphine, M. LAMBERT Richard, Mme GEFFRELOT Anne, M. GANCHE Alexis, Mme BERTOT Ségolène, M. DERRIEN Kyllian, Mme CRUBLET Stéphanie , Mme BEREST Audrey, M. DELAUNAY Xavier, Mme GEST Céline
Secrétaire de Séance : M. DERRIEN Kyllian

Date de convocation : 16 mars 2026

****

Délibération n° 2026-016 - Election du maire

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;
Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;
Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 6

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

– M. LE GRAND Frédéric : 9 (neuf) voix

M. LE GRAND Frédéric ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

Suivent les signatures
Extrait certifié conforme
Cherrueix, le 22 mars 2026

Le secrétaire de séance,
M. DERRIEN Kyllian

Le Maire,
Frédéric LE GRAND

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et publication du
Affiché le